

Mineur en fac de droit

Par **Evan**, le 11/01/2021 à 21:30

Bonjour,

Doit-on être majeur pour rentrer en fac de droit ?

Merci de votre réponse.

Bonne soirée.

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/01/2021 à 08:25

Bonjour

Pour entrer à la fac il suffit d'être titulaire du bac.

Or, chaque année il y a des mineurs qui obtiennent leur bac.

Après recherche, j'ai vu que les Universités acceptaient de les inscrire à condition qu'ils fournissent une autorisation parentale.

Exemple :

<http://fst.univ-lorraine.fr/sites/fst.univ-lorraine.fr/files/pdf/fst-scolarite-autorisation-inscription-etudiant-mineur.pdf>

https://www.univ-lyon3.fr/medias/fichier/autorisation-parentale-inscription-lyon-3_1561042839869-pdf

A noté que si vous êtes boursier, le CROUS exigera un RIB d'un compte ouvert à votre nom quand bien même vous soyez mineur.

Et je terminerai avec une note d'humour : Les mineurs en fac de droit sont très bien entourés par les majeurs et les conclusions ?

Par **LouG8**, le **14/01/2021** à **01:22**

Bonjour Evan,

Je confirme le message d'Isidore. J'ai moi même 17 ans et je me posais la même question. On m'a bien confirmé que ça ne posait aucun problème, beaucoup de bacheliers sont encore mineurs quand ils passent en études supérieures...

Par **Snowflake**, le **17/01/2021** à **15:35**

Bonjour,

Non, il ne faut pas être majeur pour entrer en fac de droit, juste titulaire du bac. Encore heureux car sinon je n'aurais pas pu y aller l'an passé vu que je suis en L2 et que j'ai 18 ans.